



(Ligue pour la Didactique de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable)  
 S/c BP 806 Ngaoundéré Tel. 99 81 37 02 / 74 31 12 59. E mail : [ma\\_nongni@yahoo.fr](mailto:ma_nongni@yahoo.fr) / [manongni@gmail.com](mailto:manongni@gmail.com)  
 Siège: 1er étage de la King Textile centre commercial de Ngaoundéré  
 No de Compte BICEC : 32169073001-91 /CCA COMPTE N° 42-4202365-001-I AGENCE DE NDERE  
 Déclaration d'existence no. 559/ RDH /H.52/BAPP du 15 juin 2001

## PLAN DE RETOUR DU TRAVAIL

INFORMATIONS GENERALES	
1-	<p><b>NOM :</b> NONGNI Mathieu</p> <p><b>TITRES:</b> Coordonnateur des programmes /Coordonnateur du projet PAAGGRM</p> <p><b>COURIEL (PRINCIPAL) :</b> <a href="mailto:manongni@gmail.com">manongni@gmail.com</a></p> <p><b>NUMERO DE TELEPHONE (FIXE+GSM)</b> +237 674311259/699813702</p>
2-	<p><b>BREVE DESCRIPTION DU PROJET :</b>            Le Projet d'Appui à la Gouvernance dans la Gestion des Redevances Minières dans 07 communes de la Région de l'ADAMAOUA cofinancé par l'UE pour une période de 36 mois est mis en œuvre par LIDEE et ses partenaires que sont la commune de Nganha et SEDA dans 5 Départements qui sont :la Vina (Communes de Mbé et Nganha), Mberé (Commune de Djohong), Djerem (Commune de Ngaoundal), Mayo Banyo (Commune de Bankim, Mayo Darlé), Faro et Déo (Commune de Tignère).</p> <p><b>Objectif global :</b>            Accroître la gouvernance pour un développement socio économique durable des communautés affectées par l'exploitation artisanale des ressources extractives dans les sept communes.</p> <p><b>Objectif(s) spécifique(s) :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>a) Structurer les exploitants artisanaux et appuyer la mise en œuvre de la réglementation et les interventions des différentes parties prenantes dans le processus d'exploitation artisanale des ressources extractives, la prise en compte des aspects environnementaux, sécuritaires et sociaux, et la collecte des recettes municipales y relatives.</li> <li>b) Contribuer à la prévention des revendications sociales des communautés riveraines à travers un suivi citoyen du cahier de charges des exploitants artisanaux des ressources extractives</li> <li>c) Développer une transparence dans la collecte et la gestion des Taxes Ad Valorem, des Taxes à l'Extraction et au transport des produits de carrière.</li> </ol>
3-	<p><b>RESULTATS OBTENUS ET RESULTATS ATTENDUS :</b></p> <p><b>1- Résultats obtenus : à la deuxième année du projet</b></p> <p><b>A ce jour, les résultats suivants ont été obtenus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les autorités administratives (gouverneur, préfets, sous préfet), élus locaux (maires, conseillers municipaux), artisans, autorités traditionnelles (Djaoro, chef de quartiers...) sont informés et engagés dans le soutien de la mise en œuvre de l'action</li> <li>- 25 sites d'extraction minière en pleine activité sont connus dans les sept communes ainsi qu'une idée sur le nombre d'exploitants artisanaux</li> </ul>

- Un rapport du profil de gouvernance en termes de collecte et de gestion des redevances minières dans les sept communes est produit et disponible.
- une cartographie des sites d'extraction artisanale des ressources minières, l'identification des exploitants artisanaux et l'étude des profils de gouvernance ont été réalisées et les différents rapports disponibles.
- Structurations des artisans dans les (109) sites dans les 7 communes (21 GIC)
- La stratégie locale d'éducation à l'environnement dans les zones affectées par l'extraction élaborée (atelier organisé à Ngaoundéré) voir annexe (30% de femme, 40% jeunes et 30 adultes)
- Une conférence de presse organisée le 23/11/2016 à Ngaoundéré avec 35 participants
- Une Bande dessinée pour enfant des écoles situées dans les zones d'extraction élaborée
- Suivi hebdomadaire des artisans dans les 109 sites des 07 communes.
- Un agent de la commune mis à la disposition du projet équipé d'une moto tout terrain et d'un ordinateur de bureau, d'un téléphone portable
- Formation de 350 artisans sur le code minier, la protection de l'environnement, l'exploitation durable des ressources
- Une cartographie des risques et de vulnérabilité établi par commune et par site
- 3561 artisans miniers répertoriés dans la base de données qui permettra de mieux organiser le secteur

N°	COMMUNE	NOMBRE DE SITES	HOMMES	FEMMES	ENFANTS	TOTAUX
1-	NGANHA	22	103	50	30	183
2-	MBE	22	1322	176	220	1718
3-	DJOHONG	20	532	127	36	695
4-	NGAOUNDAL	7	182	90	28	300
5-	TIGNERE	18	151	65	9	225
6-	MAYO-DARLE	10	180	60	30	270
7-	BANKIM	10	124	30	16	170
	TOTAUX	109	2594	598	369	3561

- 21 Structures de dialogue mises en place au sein des sites d'extraction minière se positionnent clairement comme des points de repères pour les communes pour faciliter la collecte des redevances minières et autres taxes sur l'exploitation des produits de carrières.
- 07 plates formes communales sont mises en place regroupant les exploitations minières artisanaux et par type et se situent comme des cadres par excellence pour le renforcement du dialogue non seulement avec les communes, mais aussi avec les services des impôts dans ce secteur très faiblement organisé.
- 300 Acteurs ont participé à l'atelier d'appropriation du code minier, de la fiscalité locale et la maîtrise d'ouvrage, éducation à l'environnement, stratégie locale, sécurité dans les sites dans l'ensemble de 7 communes

4-

**Résultats attendus :**

- Un cadre réglementaire de gestion et d'accréditation et de gestion des conflits des exploitants artisanaux élaboré de façon participative
- 3000 artisans sont formés aux mesures de sécurité, de solidarité maladie/éducation et AGR
- 80% des exploitants artisanaux adhère au processus de restauration des terres après l'extraction ;
- 2000 exploitants sont titulaires d'une carte d'exploitant et ont signé un cahier de charges visant à la protection de l'environnement et la restauration des terres suite à l'extraction avec la commune.
- 21 autorisations d'exploitation sont délivrées dans les 7 communes
- Un syndicat ou une coopérative des exploitants par type de produit est créée par commune et permet de revendiquer leur droit ou d'organiser leurs activités.

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Valorisation des activités et des filières de sable, d'argile/poterie, de pierre de taille et de construction à travers 7 appuis communautaire et municipaux</li> <li>- 200 exploitants artisanaux sont formés à l'utilisation des techniques traditionnelles l'exploitation artisanale des cours d'eau pour l'extraction du sable alluvionnaire.</li> <li>- Les recettes communales relatives au transport des produits de carrières et autres connaissent une hausse de 80%</li> <li>- Les autres acteurs de la chaine de valeur tel que les chargeurs, les transporteurs sont organisés afin de valoriser le secteur.</li> </ul>
5-	<p><b>Partenaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Union Européenne</li> <li>- SEDA</li> <li>- Commune de Nganha</li> </ul> <p><b>Collaborations</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les services déconcentrés de l'état (service du gouverneur, les délégations régionales et départementales des mines</li> <li>- Les sous-préfectures</li> <li>- Les délégations régionales et départementales de l'environnement</li> <li>- Les services régionaux des finances</li> <li>- Les autorités traditionnelles</li> <li>- Les 6 maires des autres communes</li> <li>- Les ONG</li> <li>- Les forces de l'ordre dans les différentes communes</li> </ul>
6-	<p><b>Les indicateurs de succès</b></p> <p>Nombre de sites d'extraction cartographiés ; qualité et quantité d'informations communiquées à la population ; % d'exploitants artisanaux touchés par l'action ; Nombre de d'exploitants artisanaux identifiés au sein des communes ; Nombre de structures d'encadrement des exploitants artisanaux créées et fonctionnelles; Qualité de supports mis en place pour favoriser l'éducation des enfants sur les questions environnementales ; Nombre de cartes de risques de vulnérabilité élaborées par commune ; Nombre d'exploitants artisanaux ayant signé la charte d'engagement à la restauration des terres après l'extraction, ; % du Taux de recouvrement des taxes à l'extraction par rapport à la situation de départ; nombre d'acteurs formés sur les procédures de collecte, de calcul des taxes et redevances minières a reverser par les artisans ; au moins 80 % d'exploitants artisanaux ont un permis d'exploitation artisanale ; Les recettes issues des redevances minières sont régulièrement publiées à la fin de chaque semestre dans les 7 communes ; Un répertoire de tous les exploitants artisanaux opérant dans les sites d'extraction est réalisé dans chaque commune et facilite la collecte des taxes ; Adhésion d'au 80% des exploitants artisanaux en vue de la restauration des terres après l'extraction ; nombre de plate forme de dialogue permanent existant entre tous les acteurs assure et permet de gérer les revendications des communautés et des exploitants ; nombre de comité chargé du suivi citoyen des redevances minières est opérationnel dans chaque commune (CGRM) ; taux de croissance des recettes municipales issues des redevances minières</p>
7-	<p><b>Possibilités stratégiques mises en œuvre pour la réussite du projet :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Désignation au sein de chaque commune d'un agent communal chargé du suivi des artisans dans tous les sites de la commune (AL : agent de Liaison)</li> <li>- Implication des maires dans la validation des rapports d'activités mensuels des agents de liaison</li> <li>- Forte implication des artisans dans tout le processus (dialogue, consultation, implication...)</li> <li>- Convaincre les maires à convoquer un conseil pour adopté une délibération sur la taxe au transport des produits de carrière conformément à la loi sur la fiscalité locale</li> <li>- Implication des services déconcentrés des mines, de l'environnement et des finances dans le processus de formation et de sensibilisation</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Engagement de l'autre codemandeur qui est la commune de Nghanha dans les opérations de charmes, de sensibilisation et de communication avec les autres maires des communes du projet</li> <li>- Partage d'expérience et mise en réseau des AL (partage des informations et des stratégies...)</li> <li>- Suivi et évaluation mensuel des activités des AL par les maires et par le coordonnateur du projet</li> <li>- Octroi d'une prime aux AL</li> <li>- Communication des recettes perçues dans le réseau des AL.</li> </ul> <p>A la suite de ce PRT, une visibilité et des axes d'amélioration de notre intervention auprès de la cible se précisent beaucoup plus.</p> <p>Il devient aussi important de partager cette expérience avec les communes et les autres ONG travaillant dans le domaine minier dans la partie septentrionale du Cameroun .</p> <p>Cette action pourrait être bénéfique si LIDEE la partageait avec les autres communes du pays.</p>
8-	<p><b>Problèmes rencontrés lors de la mise en œuvre du projet :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Conflit de compétence entre les services déconcentrés de l'état (les Mines, l'environnement et les finances ainsi que les services municipaux ne s'accordent pas sur qui fait quoi)</li> <li>- Réticence de certains artisans qui ont peur que leur secteur ne soit trop imposé par les services de finances. Ceux-ci évitent de participer aux réunions,</li> <li>- Incivisme de certains acteurs de la chaîne de valeurs qui foulent aux pieds la réglementation en vigueur (chauffeurs, chargeurs, propriétaires des camions, forces de l'ordre, collecteur des taxes)</li> <li>- Faible implication de certains maires (sous prétexte de ne pas détériorer les relations avec leurs électeurs)</li> <li>- Irresponsabilité de certains agents de liaison qui avant la fin de la deuxième année ont abimés les motos mises à leurs disposition.</li> <li>- Complicité et complaisance de certaines autorités des services des Mines qui par des manœuvres complices dépouillent les artisans des rivières, des cours d'eaux où ils mènent leurs activités pour les donner aux plus offrant causant ainsi la migration des artisans vers de nouveaux sites</li> <li>- Instabilité du secteur et son caractère saisonnier.</li> </ul> <p>Le projet à été amené à miser sur la collaboration et à la mise autour d'une même table de tous les intervenants. De procéder à beaucoup de sensibilisation et surtout une forte implication des différents acteurs et à la sanction des AL en réduisant leur primes)</p>
9-	<p>Quelles actions spécifiques avez-vous entrepris pour assurer la durabilité de votre projet?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'implication des communes,</li> <li>- Le vote d'une délibération municipale</li> <li>- L'intégration explicite d'une ligne portant sur ces taxes</li> <li>- La structuration des artisans par sites et par commune</li> <li>- L'implication des maires</li> <li>- Le dialogue et la prise en compte des structures créées par les artisans</li> <li>- La publication des recettes issues de ce secteur</li> <li>- La valorisation du secteur (en cours)</li> </ul>

**PLAN D'ACTION**

PERIODE ACTIVITES	MOI S 1	MO IS 2	MOIS 3	MOIS 4	MOIS 5	MOIS 6	MOIS 7	MOIS 8	MOIS 9	MOIS 10	MOIS 11	MOIS 12
ACTIVITES 1									XXX	XXX	XXX	XXX

Partage de connaissance et des pratiques dans le domaine de l'exploitation des minéraux de développement avec les OSC et les média de la région de l'Adamaoua												
<b>ACTIVITES 2</b> Suivi des activités et accompagnement à la structuration des associations (GIC, Coopérative ...plates formes) des artisans dans les sept communes du projet à la Solidarité (accidents, décès, maladies...), AGR					XXX	XXX						
<b>ACTIVITES 3</b> Partage de connaissance et des pratiques dans le domaine de l'exploitation des minéraux de développement avec les OSC et les média de la région de l'Adamaoua								XXX	XXX	XXX		
<b>ACTIVITES4</b> Organisation d'un Atelier de formation des exploitants artisanaux (à l'utilisation des techniques traditionnelles l'exploitation artisanale du sable alluvionnaire, montage des dossiers pour autorisation d'exploitation, carte d'exploitant...)						XXX	XXX					
<b>ACTIVITES 5</b> Renforcement des capacités et accompagnement des Cellules Locales de Gestion des Redevances Minières pour plus de transparence dans la gestion et l'acquisition des cartes d'artisans et des autorisations d'exploitation	XXX	XX										
<b>ACTIVITES6</b> Actualisation de la cartographie des artisans par sites		XX	XXX X	XXX								
<b>ACTIVITES7</b> Accompagnement à la structuration des associations (GIC, Coopérative ...plates formes) des artisans, des transporteurs et propriétaires des camions dans les sept communes du projet.				XXX	XXX	XXX						
<b>ACTIVITES8</b> Renforcement des capacités et			XXX X	XXX	XXX							



